

Enquête nationale sur les expérimentations académiques – 2020/2021

Présentation de l'enquête

Réalisée depuis l'année scolaire 2015-2016 par la DGESCO, la présente enquête a pour objectif de recenser les expérimentations académiques déployées en 2020-2021 sur l'ensemble du territoire français.

Les expérimentations pédagogiques entrant dans le champ de l'enquête sont développées au niveau académique, portées par le recteur, donnant lieu à une évaluation et portant sur plusieurs écoles ou établissements.

Les résultats portent sur 20 académies, onze d'entre elles n'ayant pas déclaré d'expérimentations pour l'année considérée. *C'est une année exceptionnelle avec un taux de réponse plus faible rendant difficile les comparaisons avec les années précédentes.* L'année perturbée par les crises sanitaires est une explication possible.

Le document est structuré en deux parties. La première présente une brève synthèse statistique ainsi que trois cartes. La deuxième partie recensera ultérieurement les expérimentations pédagogiques sous forme de fiches. Chaque expérimentation fait l'objet d'une fiche, rédigée par les académies, qui décrit les objectifs de l'expérimentation, la/les thématique/s sur laquelle/lesquelles elle porte, les modalités d'évaluation du projet et le lien éventuel avec la recherche. Ces fiches sont présentées dans un cahier structuré par thématiques principales. Le plus souvent, les expérimentations portent sur plusieurs thèmes et auraient pu figurer dans plusieurs chapitres mais c'est la thématique principale qui a été retenue.

Les 19 thématiques de l'enquête sont les suivantes :

- alliances éducatives,
- apprentissages fondamentaux,
- arts et culture,
- confiance, bien-être, climat scolaire,
- formation des enseignants,
- décrochage scolaire,
- numérique,
- médias et esprit critique,
- développement durable,
- international,
- citoyenneté,
- école inclusive,
- éducation prioritaire,
- inégalités,
- orientation,
- évaluation des élèves,
- santé,
- lutte contre les discriminations,
- passerelles.

Synthèse statistique

1- Nombre d'expérimentations

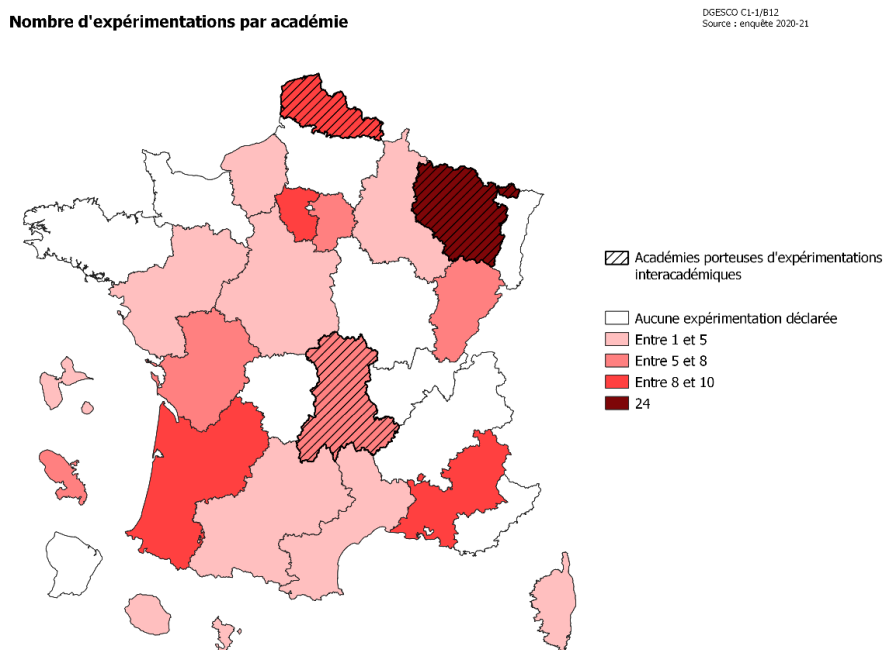
En 2020-2021, le nombre d'expérimentations mises en œuvre par les 20 académies s'élève à **109**, chiffre sensiblement plus bas que les résultats des enquêtes précédentes (150 en 2019-2020, 154 expérimentations recensées en 2017-2018), en raison du nombre plus réduit d'académies répondantes. Cependant, il est à noter que le nombre d'expérimentations envisagées en début d'année était bien supérieur aux années précédentes (**169 actions annoncées en novembre 2020**)¹ et pour les académies répondantes en fin d'année le nombre d'actions envisagées correspondait généralement avec le nombre d'actions réalisées ou à une ou deux actions de moins (sauf pour les académies de Guyane et de Versailles qui déclaraient beaucoup plus d'expérimentations envisagées que celles réalisées). Enfin, il est à noter que 106 fiches sont complètes et 3 demeurent incomplètes (Bordeaux et Martinique).

Les 109 expérimentations déclarées **se répartissent inégalement sur le territoire**. Pour une moyenne de quasiment 3,5 expérimentations par académie, 24 sont en cours dans l'académie de Nancy-Metz, 9 dans les académies d'Aix-Marseille, Bordeaux, Lille et Versailles et 7 dans celles de Besançon et Poitiers tandis qu'une seule est déclarée dans les académies de Corse, Montpellier, de Reims ou de Toulouse. (Carte 1 et tableau 1)

Nancy-Metz, Lille et Clermont-Ferrand se démarquent par également **par six expérimentations en interacadémie** (5 expérimentations en interacadémie en lien avec Nancy-Metz).

Sur ces 109 expérimentations, seules **34 sont déclarées comme expérimentation dérogatoire relevant de l'article L.314-2** (loi n°2019-791 du 2- juillet 2019 – art 38 (V)).

Carte 1 – Nombre d'expérimentations par académie (avec les expérimentations interacadémiques)

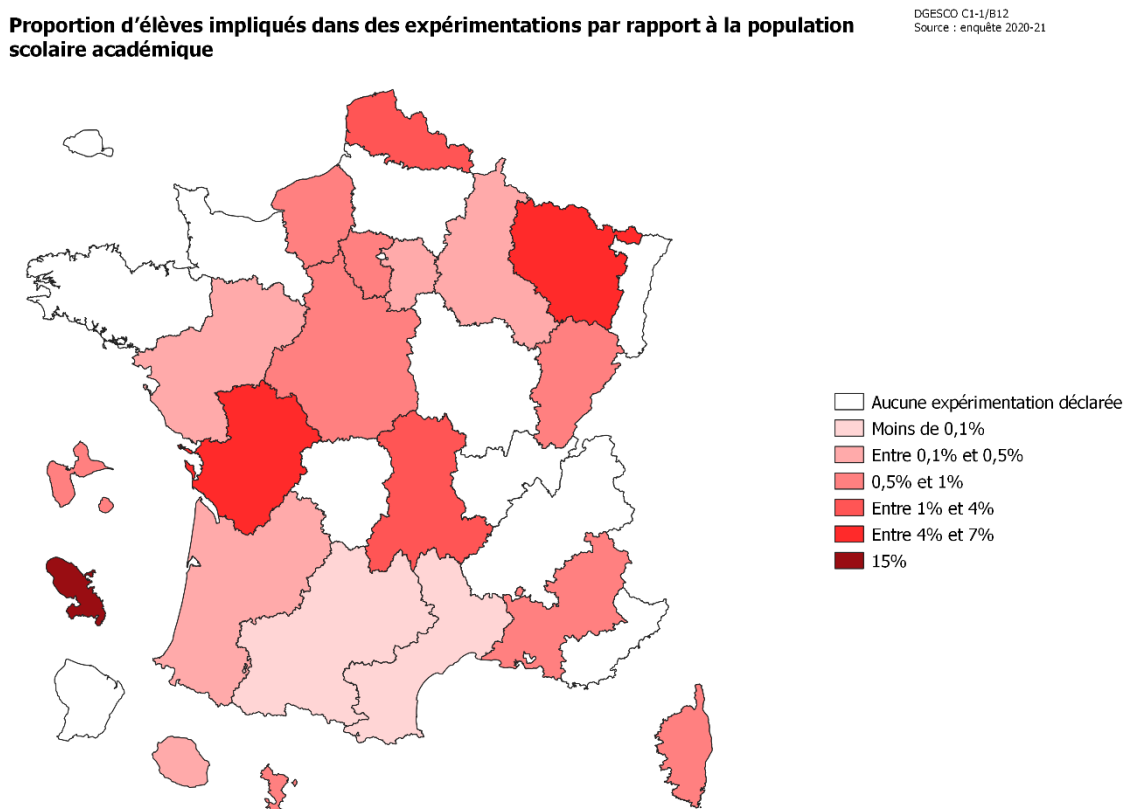


¹ L'enquête est constituée de deux vagues : une première vague au premier trimestre permet de déclarer le nombre de fiches d'actions d'expérimentation pour l'année qui seront attribuées aux répondants dans les académies pour la seconde vague de l'enquête au troisième trimestre.

2- Champ des expérimentations

Dans les 20 académies pour lesquelles l'information est disponible, **142 977 élèves** (239 130 en 2019-20) entrent dans le champ d'une expérimentation, soit **1,42% des élèves scolarisés** (2,13% en 2019-20) dans ces 20 académies (0,9% à l'échelle des 31 académies). À une extrémité du spectre, figure une académie dans laquelle seuls 54 élèves sont impliqués par une expérimentation et, à l'autre extrémité, une académie dans laquelle les dispositifs expérimentaux couvrent plus de 38 118 élèves (académie de la Nancy-Metz). Cependant en proportionnalité du nombre d'élèves de l'académie, c'est l'académie de Martinique qui implique le plus d'élèves avec 15% de sa population scolaire soit 11386 élèves impliqués dans des expérimentations. Les académies de Nancy-Metz, de Poitiers, de Clermont-Ferrand et de Lille viennent compléter ce groupe d'académies impliquant le plus d'élèves au sein de leur population scolaire (entre 3 et 7% - carte 2).

Carte 2 – Nombre d'élèves impliqués dans des expérimentations, en proportion de la population scolaire par académie



Les expérimentations ont pour public-prioritaire les élèves : **99 expérimentations soit 90% d'entre elles déclarent les élèves comme public-prioritaire principal**. Mais l'ensemble des expérimentations qui ont pour finalité l'amélioration des apprentissages et du bien-être des élèves **ont également pour public prioritaire les personnels de l'éducation nationale** (les personnels de l'éducation nationale sont concernés par 90 expérimentations). Elles combinent donc ces deux publics ce qui permet d'envisager qu'une action ayant pour objectif l'amélioration des apprentissages et du bien-être des élèves produit également des effets sur les enseignants et réciproquement.

L'expérimentation « **Tous acteurs des progrès de l'élève** » dans l'académie d'Aix-Marseille a pour priorité trois types de publics : les élèves, les enseignants et les parents. Il s'agit, dans un objectif de co-éducation autour d'une alliance éducative élèves-enseignants-parents pour améliorer l'implication des élèves et de leurs parents et avoir des impacts sur le climat scolaire mais aussi sur la confiance des élèves.

Dans l'académie de la Réunion, l'expérimentation **Enseigner en contexte hybride – Évolution des pratiques pédagogiques et des gestes professionnels** » déclare les enseignants comme public prioritaire. Cette expérimentation a pour but de capitaliser sur les pratiques pédagogiques déployées lors du confinement de mars à mai 2020, et notamment sur le travail collaboratif et le développement professionnel entre pairs à l'échelle d'un établissement, dans un contexte d'enseignement hybride, pour la réussite de tous les élèves.

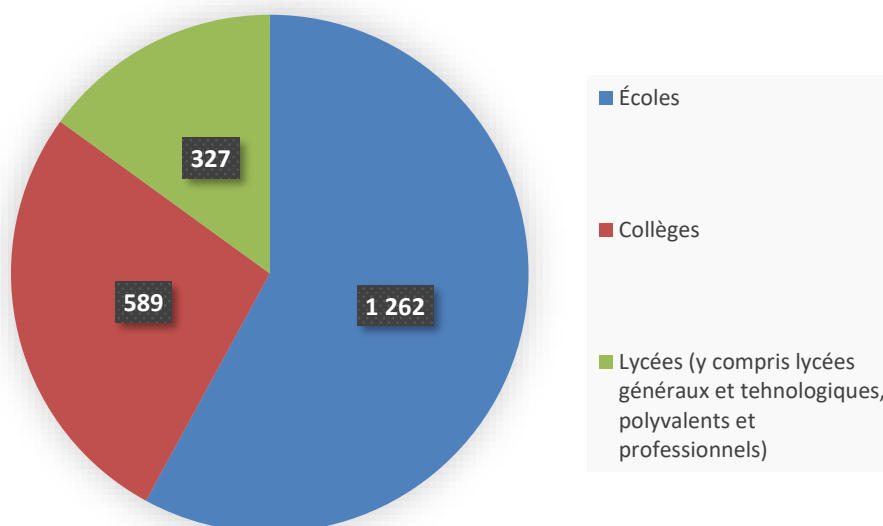
Moins fréquentes sont les expérimentations (26 d'entre elles) qui concernent des acteurs éducatifs hors éducation nationale (collectivités territoriales, associations, etc.). C'est le cas par exemple dans l'académie de Nancy-Metz où l'expérimentation « **les Égalistiques** », associe les enseignants, des élus et des associations locales afin de lutter contre les stéréotypes de genre à travers des journées de sensibilisation, des rencontres et la réalisation d'une vidéo diffusée dans les écoles.

3- Répartition des expérimentations dans les écoles, collèges et lycées

Comme depuis 2018 et à l'inverse des constats faits en 2017-2018, **les expérimentations se déploient principalement dans les écoles. 1262 écoles** sont impliquées dans ces expérimentations ce qui représente 58% des types de lieux expérimentateurs, et **2,5 %** de l'ensemble des écoles publiques et privées françaises. Les académies de Martinique, de Poitiers et de Lille se distinguent par le nombre plus important d'écoles concernées par des expérimentations (voir graphique 1).

Graphique 1 : Répartition des écoles et des établissements scolaires impliqués dans une expérimentation académique

Champ : France métropolitaine et DROM



Parmi les collèges des secteurs publics et privés, **589 collèges, soit 8,5% des collèges français**, mettent en œuvre une expérimentation (pour les déclarants). C'est dans l'académie de Nancy-Metz que le nombre de collèges qui développent une expérimentation est le plus élevé (159), suivi de l'académie de Poitiers (90).

Les expérimentations sont encore proportionnellement identiques au niveau du lycée puisque **327 lycées généraux, technologiques ou professionnels** (8,6 % des lycées français) ont mis en place une expérimentation². Au sein de ces 327 lycées, ce sont **184 lycées professionnels** qui mettent en œuvre une expérimentation académique. L'académie de Nancy-Metz engage davantage d'expérimentations dans le second degré et en particulier dans les lycées professionnels ou polyvalents en section professionnelle (103 lycées polyvalents ou professionnels engagés).

4- Expérimentations et cycles d'apprentissage

Dans les 20 académies répondantes, s'il y a plus d'écoles engagées, les expérimentations concernent **surtout les cycles 3** (65 expérimentations) **et 4** (58) mais aussi le cycle terminal avec 46 expérimentations. Les expérimentations déclarées en 2020-2021 concernent moins les cycles 1 et 2 avec respectivement 27 et 37 expérimentations (tableau 1).

Tableau 1 : Expérimentations et cycles d'apprentissage

	Nombre d'expérimentations par cycle d'apprentissage
Cycle 1	27
Cycle 2	37
Cycle 3	65
Cycle 4	58
Cycle terminal	46
Total	233

Champ : France métropolitaine et DROM

Note de lecture : le total est supérieur au nombre total d'expérimentations car certaines concernent plusieurs cycles.

5- Thématiques des expérimentations

Les académies ont été invitées à indiquer la ou les thématiques des expérimentations. La thématique la plus souvent citée est celle des **apprentissages fondamentaux** qui concerne 36 expérimentations. Viennent ensuite les thématiques **confiance, bien-être et climat scolaire**, la **formation des enseignants** et le **numérique (tableau 2)**. La thématique sur le décrochage n'est plus cette année une thématique principale aussi importante à la différence des deux dernières années. En outre, les thématiques des discriminations et des passerelles n'ont pas été choisies comme thématique principale d'expérimentation. *Certaines fiches d'expérimentations n'ont pas de thème indiqué, souvent involontairement lors de la saisie.*

Trois thématiques peuvent être déclarées au maximum et les expérimentations en ont souvent plusieurs. Par exemple, l'expérimentation « ANL » dans l'académie de Nantes agit simultanément sur l'évaluation des élèves, la formation des enseignants et l'éducation prioritaire. Il s'agit d'éprouver une méthode canadienne d'approche neurolinguistique (ANL) d'apprentissage des langues pour les élèves de 6^e et les élèves allophones. L'expérimentation permet de former les enseignants sur cette méthode d'apprentissage et d'évaluer des élèves dans le cadre de l'éducation prioritaire à partir de cette méthode.

En revanche, l'expérimentation « Learn O » dans l'académie de Besançon et une des rares expérimentations à se focaliser sur une seule thématique, les apprentissages fondamentaux

² Une limite de ces chiffres est que si un même établissement met en œuvre 2 expérimentations, il est compté comme 2 établissements.

puisque son objectif est d'initier les élèves à une nouvelle forme d'apprentissage kinesthésique pour travailler les apprentissages fondamentaux). Cependant dans cette expérimentation la formation des enseignants qui est aussi un objectif indiqué aurait pu également être une thématique associée.

Il faut également noter que les répondants ajoutent souvent les thématiques par ordre alphabétique et que les *Apprentissages fondamentaux* sont ainsi les premiers thèmes régulièrement ajoutés.

En comptabilisant le nombre de fois où chacune des thématiques est citée, qu'elle le soit en premier, en deuxième ou en troisième position, les **apprentissages fondamentaux** (51 expérimentations), la **formation des enseignants** (48 expérimentations), et **confiance, bien-être et climat scolaire** (39 expérimentations) demeurent les domaines d'expérimentations les plus fréquents, comme les années précédentes. Deux autres thématiques sont également souvent expérimentées : le **numérique** développé dans 27 expérimentations et le **décrochage scolaire** (22 expérimentations). La santé, les passerelles, les discriminations restent les trois thématiques les moins citées, comme les années précédentes.

Les thématiques ne diffèrent pas selon les cycles d'apprentissage. Pour les cycles 1 à 4 les expérimentations ayant pour thématiques principales la confiance, le bien-être et le climat scolaire ainsi que la formation des enseignants sont majoritaires. Le niveau lycée privilégie également ces deux mêmes thématiques pour les expérimentations menées, ainsi que le décrochage.

Tableau 2 : Thématique principale des expérimentations

Apprentissages fondamentaux	26
Confiance, bien-être, climat scolaire	12
Formation des enseignants	12
Numérique	12
Evaluation des élèves	9
Décrochage scolaire	5
Développement durable	4
Ecole inclusive	4
Inégalités	4
Citoyenneté	3
Médias et esprit critique	3
Alliances éducatives	2
Arts et culture	2
International	2
Orientation	2
Santé	2
Education prioritaire	1

Discriminations	
Passerelles	

Champ : Ventilation par thématiques citées en 1er (seules les expérimentations avec une thématique sont comptabilisées, soit 105 seulement sur 109) – France métropolitaine et DROM

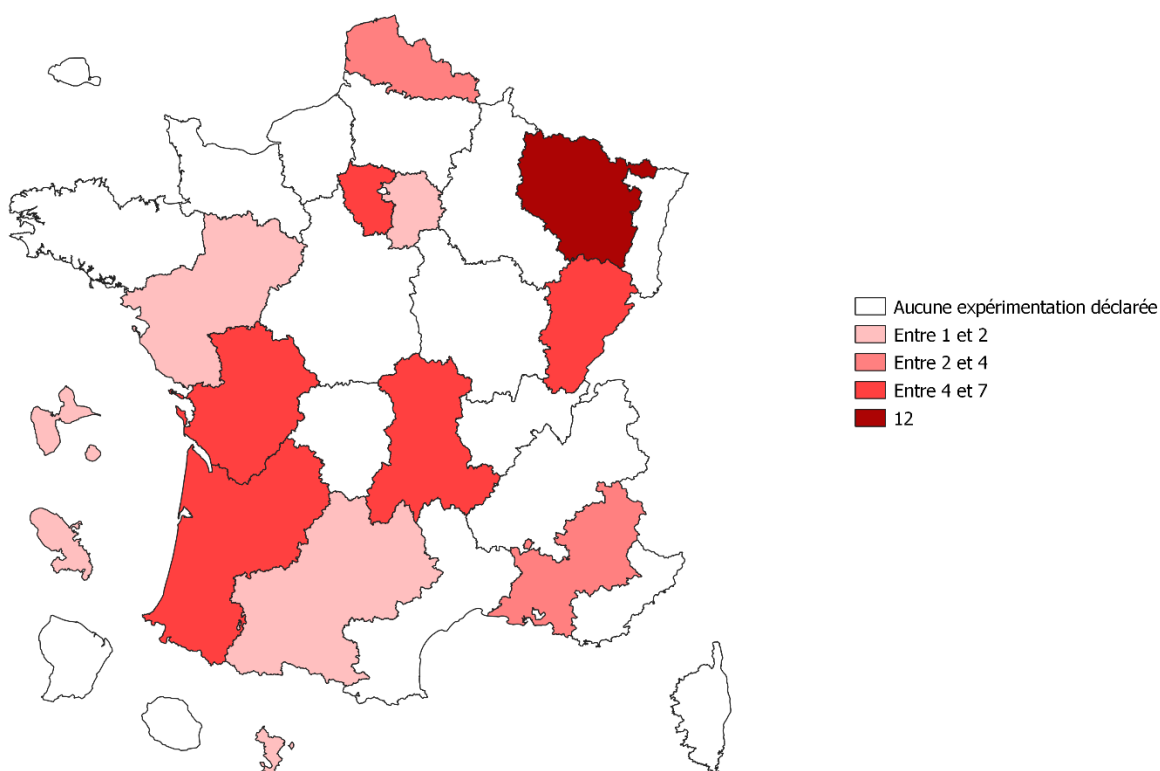
6- Expérimentations et partenariats avec la recherche

Parmi les 109 expérimentations, 55 sont menées en collaboration avec des chercheurs. Dans six académies le lien avec la recherche est plus important : Nancy-Metz où 12 expérimentations (sur 24 recensées) sont menées en collaboration avec des chercheurs, Besançon, Clermont-Ferrand, Poitiers avec 5 expérimentations (sur 7 recensées) en partenariat avec des chercheurs et Aix-Marseille, Lille et Versailles où 4 ou 5 expérimentations (sur 9) impliquent des chercheurs (carte 3).

Carte 3 – Proportion d'expérimentations en partenariat avec la recherche

Nombre d'expérimentations en partenariat avec la recherche

DGESCO C1-1/B12
Source : enquête 2020-21



La majorité des partenariats avec la recherche relève des sciences de l'éducation, viennent ensuite de manière moins fréquente les sciences du langage, l'informatique, les disciplines scolaires, la psychologie et les neurosciences (tableau 3).

Tableau 3 : Champ disciplinaire des partenariats de recherche³

Sciences de l'éducation	29
Sciences du langage	14
Informatique	13
Disciplines scolaires	12
Psychologie	11
Neurosciences	10
Sociologie	6
Sciences de l'information et de la communication	3
Sciences économiques	1
Total	99

Champ : Expérimentations adossées à un partenariat de recherche – France métropolitaine et DROM

³ *Le total est supérieur au nombre d'expérimentations menées avec un partenariat de recherche car une expérimentation peut être associée à un ou plusieurs partenariats relevant de plusieurs champs disciplinaires.